

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUIN 2022 À 18H30

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra Salle du Conseil Municipal de la Ville de Saumur aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, ci-joints, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

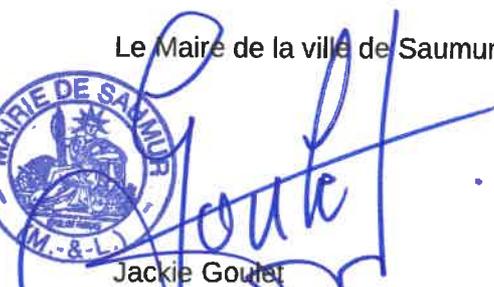
- 1 Installation de Mme Julie LE MELINER dans les fonctions de conseiller municipal
- 2 Installation de M. Ibrahim CHENOUF dans les fonctions de conseiller municipal
- 3 Élection d'un nouvel adjoint - Modalités
- 4 Élection d'un nouvel adjoint
- 5 Commissions Municipales – Réajustement
- 6 Représentations de la Ville - Réajustement
- 7 Aéroport - Budget 2022 – Décision modificative
- 8 Convention de partenariat relative à l'ouverture d'une classe UEMA (Unité d'enseignement en maternelle autisme), à l'école maternelle la Coccinelle
- 9 Exercice 2022 – Attribution de subventions
- 10 Marché de plein air du Chemin Vert – Place du Poisson rouge à Saumur
Suppression
- 11 Lutte contre l'habitat indigne - Conservation des aides au logement
Convention d'habilitation avec la CAF de Maine-et-Loire
- 12 Travaux à la mairie déléguée de Saint-Hilaire-Saint-Florent
Déménagement temporaire de la Mairie déléguée et du lieu de célébration
des mariages et baptêmes civils
- 13 Stérilisation des chats des particuliers - Subvention versée par la Ville
Prolongation du dispositif
- 14 Modification du tableau des emplois et des effectifs

- 15 Mise à disposition de personnel entre le centre communal d'action sociale et la Ville de Saumur.
- 16 Ensemble immobilier situé rue Pascal à SAUMUR
Cession au profit de M. MEUNIER - Modalités
- 17 Place Bilange à SAUMUR – Recomposition des façades commerciales
Protocole d'accord avec les propriétaires des extensions commerciales
- 18 ZAC Villa-Plaisance – Bilan annuel et compte rendu d'activité à la Collectivité au 31 décembre 2021
- 19 ZAC Vaulanglais-Noirettes – Bilan annuel et compte rendu d'activité à la Collectivité au 31 décembre 2021
- 20 Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)
Maison des sports de combat – Mission de maîtrise d'œuvre – Concours
Modification d'une prime
- 21 OPAH RU – Convention relative à la participation de la Société PROCIVIS OUEST
- 22 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) - Règlement des aides de la Ville - Evolution
- 23 Lieu-dit le Gaillardin à Dampierre-sur-Loire - Travaux de confortement du coteau
Demande de subvention.

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 3 juillet 2020, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le mercredi 22 juin 2022

Le Maire de la ville de Saumur



Jackie Goulet

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).